Guide sur les crimes de haine

Halte à la propagation de la haine

Contribuer à faire connaître ce qu'est le crime de haine et offrir des conseils aux personnes concernées.

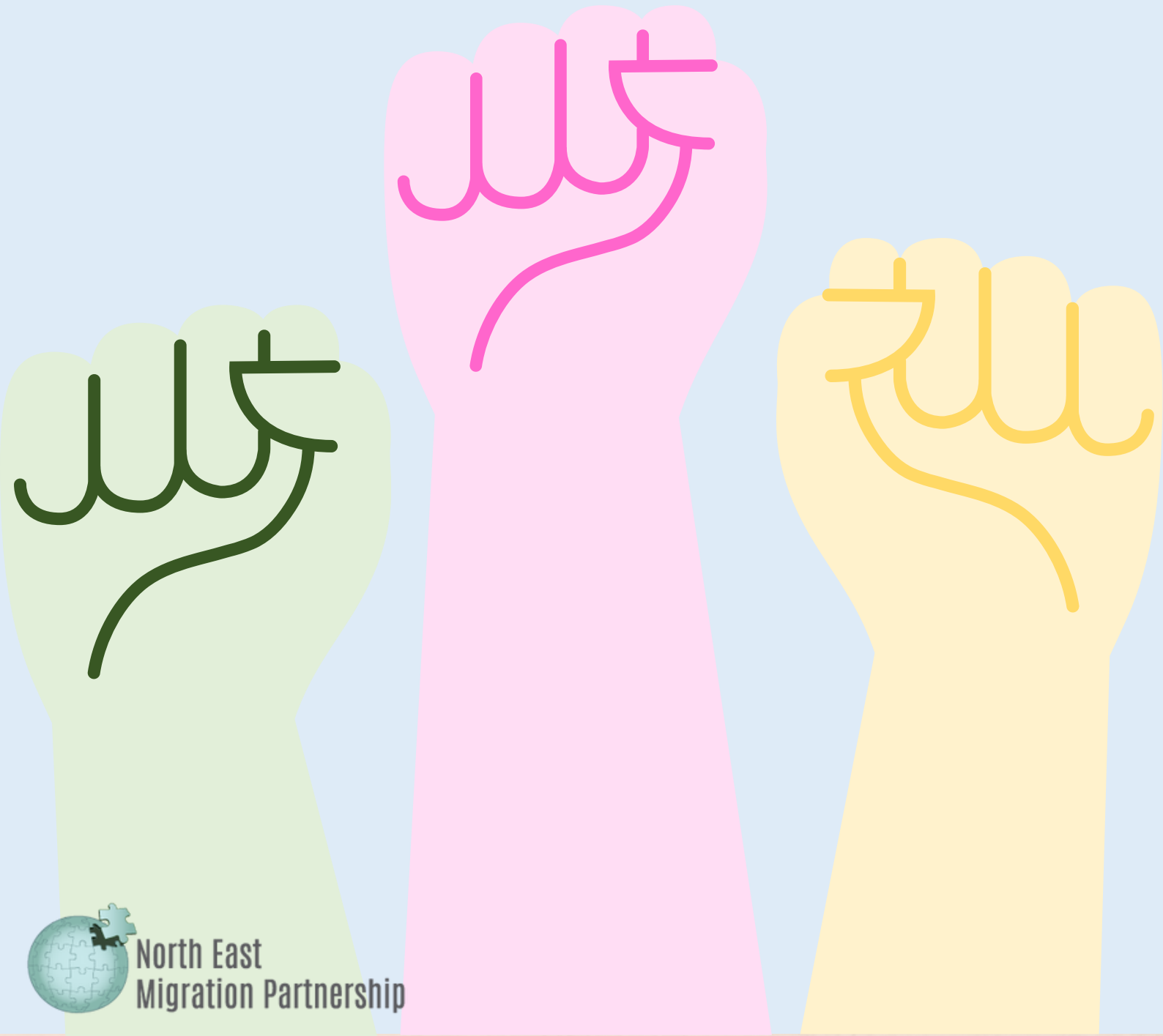

North East Migration Partnership

Guide sur les crimes de haine

Les autorités locales, les organisations caritatives, la police et les organismes de santé de tout le pays savent que les crimes de haine ne sont pas suffisamment signalés par les victimes.

Ce guide a pour but de fournir des informations sur

- Les différents types de crimes de haine,
- Attentes et normes de comportement au Royaume-Uni,
- Pourquoi il est important de signaler un crime de haine,

Comment le signaler, quelle est la procédure à suivre et où trouver de l'aide et du soutien.

Qu'est-ce qu'un acte de haine ?

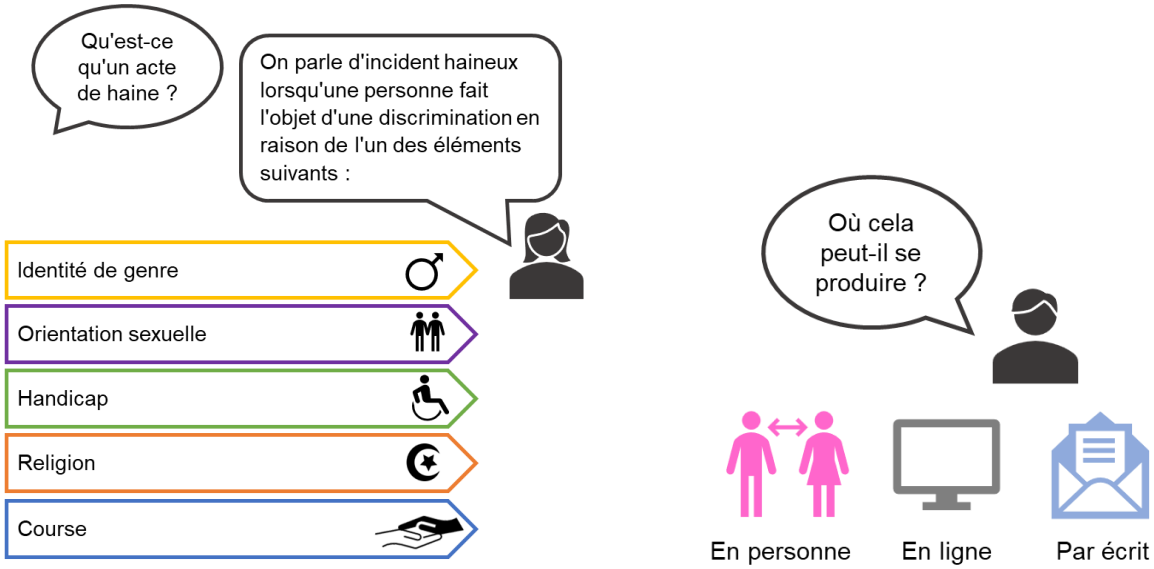

Tous les incidents haineux ne constituent pas des infractions pénales, mais ils doivent tout de même être signalés à la police. Les incidents haineux peuvent consister à refuser l'entrée d'un lieu à une personne en raison de sa couleur, à rire à des blagues homophobes ou à ne pas laisser une personne handicapée s'asseoir à côté de vous. Dans ces exemples, aucun délit n'a été commis, mais cela ne signifie pas que le comportement est acceptable. En Angleterre et au Pays de Galles, la police continue d'enregistrer et d'enquêter sur les incidents de haine, même s'ils ne peuvent pas faire l'objet de poursuites judiciaires.

Qu'est-ce qu'un crime de haine ?

Dans de nombreux cas, les incidents haineux peuvent se transformer en crimes haineux. Par exemple, les brimades peuvent se transformer en harcèlement, ce qui constitue une infraction pénale. Un crime de haine est : "toute infraction pénale perçue par la victime ou toute autre personne comme étant motivée par une hostilité ou des préjugés fondés sur la race, la religion ou la foi, l'orientation sexuelle, le handicap ou l'identité de genre, réels ou supposés, d'une personne".

Un crime de haine peut se présenter comme suit

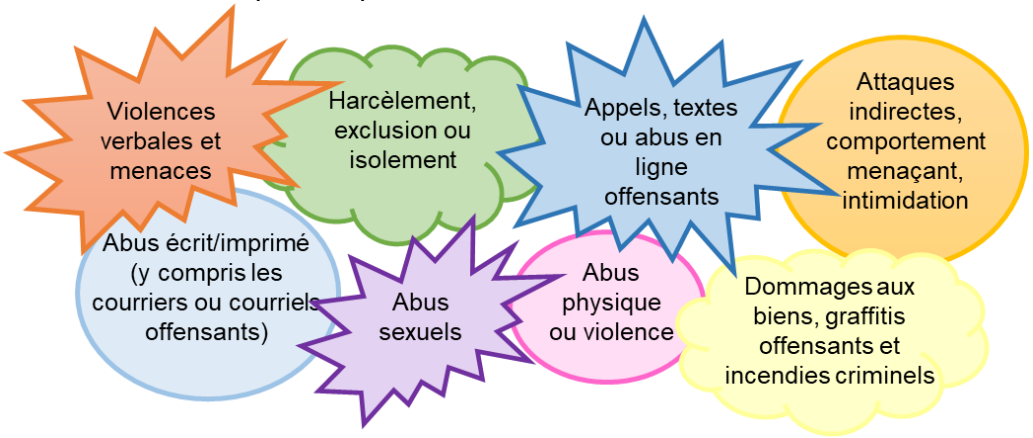

Les caractéristiques personnelles contre lesquelles les crimes de haine peuvent être perpétrés bénéficient souvent de protections différentes en termes de droit. Par exemple, si vous êtes victime de discrimination parce que vous êtes transgenre, les lois applicables sont différentes de celles d'un crime de haine fondé sur la discrimination raciale. Ce qu'il faut retenir, c'est que si le crime est motivé par l'hostilité, il doit être signalé comme un crime de haine.

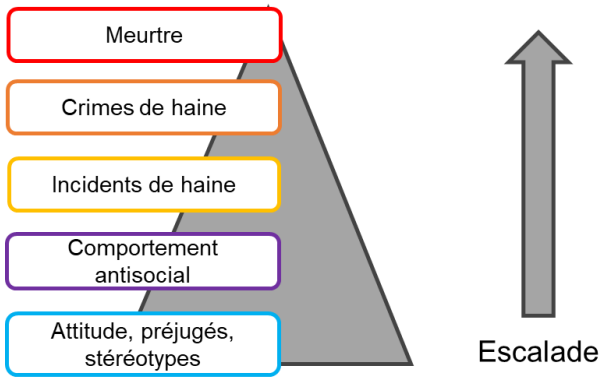

Tout incident ou crime haineux au Royaume-Uni est inacceptable. Vous avez le droit de vous sentir en sécurité chez vous, dans votre communauté et dans les lieux publics, et cela peut être différent de ce à quoi vous êtes habitué. Cela vaut la peine de le signaler à la police, même si vous ne pensez pas que c'est très grave. Parfois, de petits incidents haineux peuvent déboucher sur des incidents plus graves. Par exemple, quelqu'un peut commencer par faire des plaisanteries offensantes, mais cela peut dégénérer et l'amener à blesser quelqu'un.

Les crimes et incidents fondés sur la haine sont soulignés par des opinions négatives, des préjugés et des stéréotypes. Ces attitudes doivent être abordées et remises en question afin d'éviter que les comportements ne dégénèrent en crimes graves.

Dans un premier temps, il est possible de constater des tensions au sein d'une communauté avant qu'un crime de haine n'ait été commis. Les tensions communautaires font référence aux relations tendues qui peuvent s'établir au sein des communautés ou entre elles, à l'encontre d'un groupe particulier, sur la base d'événements ou d'informations réels ou perçus, de craintes ou de préjugés. Parfois, les tensions se développent sur une longue période ou peuvent être provoquées par une "étincelle", perturbant la paix et la stabilité et conduisant à des troubles et à des activités criminelles. Par exemple, une personne d'une race particulière peut être accusée d'un crime, ce qui peut créer des tensions au sein de la communauté, visant d'autres personnes de cette race perçue.

Les tensions doivent être signalées à la police locale ou à l'équipe de surveillance de quartier. Vous pouvez trouver l'équipe de surveillance de votre quartier ici – https://www.ourwatch.org.uk/find-your-local-nw.

Quelle est la différence entre comportement inacceptable, un incident de haine et un crime de haine ?

Exemple 1:

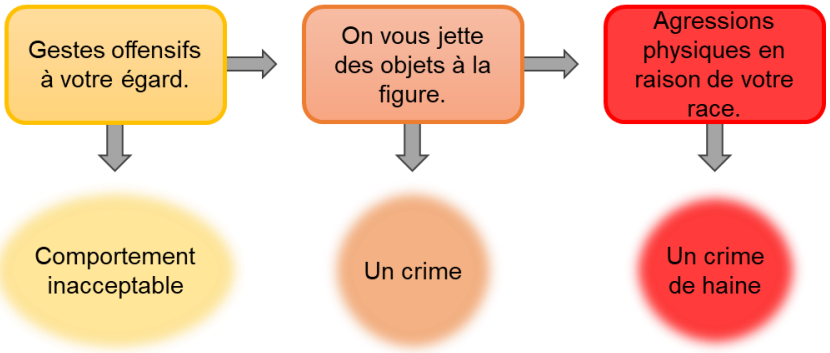

Exemple 2:

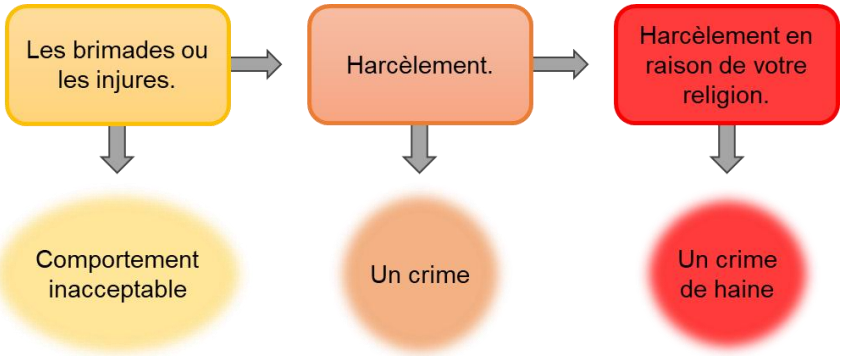

Il est parfois difficile de déterminer dans quelle catégorie se situe un comportement, car cela dépend souvent de l'intention de la personne. Par exemple, une personne qui vous tourmente verbalement peut être considérée comme un comportement inacceptable ; cependant, si cela continue et que la personne utilise des insultes ou des menaces basées sur votre race, cela peut être considéré comme un crime de haine.

Les incidents fondés sur d'autres caractéristiques personnelles, telles que l'âge, le sexe ou l'appartenance à une sous-culture alternative, ne sont pas considérés comme des crimes de haine par la loi. Vous pouvez néanmoins les signaler.

Il existe d'autres lois qui précisent quand un acte n'est pas un délit. Par exemple, distribuer des tracts n'est pas un délit, mais en Angleterre et au Pays de Galles, inciter à la haine pour des raisons de race, de religion ou d'orientation sexuelle peut être considéré comme un délit. Par conséquent, si la personne distribuait des tracts contenant des propos racistes ou homophobes, elle pourrait être poursuivie.

Des poursuites peuvent également être engagées au titre de l'ordre public, lorsque le comportement ou le harcèlement d'une personne cause de l'inquiétude ou de la détresse. Cela peut signifier que des paroles et/ou un comportement menaçants, abusifs ou insultants, qui provoquent la peur, l'alarme ou la détresse, peuvent être considérés comme un acte d'ordre public.

Comment signaler un crime de haine ?

Les crimes de haine peuvent être signalés directement à la police : soit par téléphone, soit en ligne, soit en personne dans un poste de police.

Si vous estimez que la situation est urgente, demandez de l'aide dès que possible et composez le 999 :

- Essayez de ne pas paniquer, restez calme et vigilant.
- Ne défiez pas les auteurs de ces actes.
- Essayez d'identifier les auteurs de l'agression et prenez-en note. Notez les faits pour ne pas oublier des détails importants tels que l'heure, les témoins éventuels et les preuves matérielles.
- Essayez de ne rien déranger qui puisse servir de preuve, mais prendre des photos ou des vidéos peut être utile si vous ne vous mettez pas en danger.

Dans les situations non urgentes, vous pouvez composer le 101 pour signaler l'incident. Les crimes haineux peuvent également être signalés en ligne, de manière anonyme, à la police sur le site Web True Vison ici– https://www.police.uk/pu/contact-us/hate-crime/. Si vous ne souhaitez pas du tout signaler un crime à la police, vous pouvez toujours le faire de manière anonyme par l'intermédiaire de Crimestoppers à l'adresse suivante – https://crimestoppers-uk.org/give-information/forms/give-information-anonymously.

Si vous vous trouvez dans un moyen de transport public et que vous êtes victime d'un acte de haine, vous pouvez contacter la British Transport Police en appelant le 0800 405 040. Vous pouvez également envoyer un SMS au 61016 pour les contacter discrètement et signaler un crime non urgent.

Centres de signalement des tiers

Il existe de nombreux centres de signalement de tiers dans le Nord-Est. Les centres de signalement aux tiers vous permettent de transmettre des informations sur un incident ou un délit, sans avoir à parler directement à la police. Certaines personnes choisissent de faire une déclaration dans un centre de signalement des tiers plutôt que dans un poste de police, pour se sentir plus à l'aise ou dans un environnement qui leur est plus familier ou moins intimidant.

Tous les centres de signalement de tiers pour chaque domaine peuvent être consultés en cliquant sur les liens du site web. Dans le tableau, vous trouverez quelques-uns de ces centres d'information à titre d'exemple.

Police de Northumbria : Pour Gateshead, Northumberland, Newcastle, South Tyneside, North Tyneside et Sunderland.

Tél: 101
Site web: https://www.northumbria.police.uk/ro/report/hate-crime/information/v1/hate-crime/how-to-report-hate-crime/

Centres d'information		
Gateshead: Blaydon Winlaton Family Hub, Shibdon Bank, Blaydon, Gateshead, NE21 5EZ. Tél : 0191 433 5579	**Newcastle**: Discovery Museum, Blanford Square, Newcastle Upon Tyne, NE1 4JA. Tél : 0191 232 6789	**North Tyneside**: Blue Door Project, Abby House, Hadrian Road, Wallsend, NE28 6HH. Tél : 0191 234 3100
Deckham Family Hub, Elgin Centre, Elgin Road, Gateshead, NE9 5PA Tél : 0191 433 6300	Newcastle United Foundation, NUCASTLE, Diana Street Newcastle upon Tyne,	Linskill Centre, Linskill Terrace, North Shields, NE30 2AY Tel : 0191 257 8000

	NE4 6BQ. Tél : 0191 820 0848	
Northumberland: George's Park Hospital, Morpeth, Northumberland, NE61 2NU. Tél : 0191 246 6800 Alnwick Pottergate Centre, Howling Lane, Alnwick, NE66 1D Tel : 01665 602181	**South Tyneside**: Action Station South Tyneside, Boldon Lane, South Shields, NE34 0LZ. Tél : 0191455 8122 Arts 4 Wellbeing, 10 Derby Terrace, South Shields, NE33 4PN. Tél:0191 454 4004	**Sunderland**: Sunderland People First, 21 Norfolk Street, Sunderland, SR1 1EE. Tél : 07858 226187 Headlight, 14 Mary Street, Sunderland, SR13NH. Tél : 0191 5101494

Police de Cleveland : Pour Hartlepool, Stockton, Redcar et Cleveland, et Middlesbrough.

Tél: 101
Site web: https://www.cleveland.pcc.police.uk/how-can-we-help/problems/hate-crime/

Reporting Centres

Hartlepool: Citizens Advice Bureau, 87 Park Road, Hartlepool, TS26 9HP. Tél: 01429 408401 Community Hub South, Wynard Road, Hartlepool, TS25 3LQ. Tél: 01429 272835	**Stockton**: One Community Link, Rhema House, Stockton TS18 1TU. Tél: 07863 240016 Thornaby Library, Town Centre, Thornaby, TS17 9EW. Tél: N/A
Redcar and Cleveland: Local Authority Redcar Library & Community Hub, Kirkleatham Street, TS10 1RT. Tél: N/A Grangetown Family Hub, Grange Farm Road, Grangetown, TS6 6SY. Tél: N/A	**Middlesbrough**: Middlesbrough College, Dock Street, Middlesbrough, TS4 2QX. Tél: 01642 333333 Ubuntu Multicultural Centre, 49 Clifton Street, Middlesbrough, TS1 4BX. Tél: 074388 38849

Les services d'aide aux victimes peuvent également vous aider si vous avez été victime d'un délit dans cette région.

Police de Durham : Pour Durham et Darlington.

Tél: 101
Site web: https://www.durham.police.uk/ro/report/hate-crime/information/v1/hate-crime/how-to-report-hate-crime/

Centres d'information

Si vous ne souhaitez pas vous rendre dans un commissariat de police de Durham, vous pouvez faire une déclaration sur leur site web ou utiliser le chat de la police en direct. Vous pouvez également signaler un crime de haine dans l'un des centres locaux de conseil aux citoyens de Durham, dont vous trouverez les coordonnées ici. Il existe également Darlington Connect, qui n'est pas un centre de signalement officiel, mais qui peut vous aider à signaler un crime de haine.

Informations pour les réfugiés et les demandeurs d'asile

La race et la religion sont deux des catégories de crimes de haine les plus susceptibles d'affecter les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Les réfugiés réinstallés au Royaume-Uni dans le cadre des programmes UKRS et ARAP/ ACRS peuvent signaler un crime de haine à leur assistant de soutien désigné ou à l'équipe de réinstallation de leur autorité locale.

Il est conseillé aux demandeurs d'asile qui se trouvent dans des logements de dispersion ou des logements d'urgence fournis par Mears de signaler tout incident de crime de haine à la police, comme n'importe quel membre du public. Si Mears, la police et l'utilisateur du service pensent que l'incident était ciblé (dans ou à proximité de leurs locaux), Mears cherchera à apporter son soutien et proposera un relogement. Si l'incident s'est produit loin de la propriété, en fonction de la gravité de l'incident, Mears cherchera à soutenir l'utilisateur du service, mais laissera à la police le soin de mener l'enquête et d'examiner s'il est nécessaire de le reloger.

Il est important de savoir que le fait de signaler un incident ou un crime de haine n'aura pas d'incidence sur votre logement ou sur l'aide au logement, mais si vous avez besoin d'un logement plus sûr, vous recevrez une aide à cet effet. Le signalement d'un crime de haine n'a pas non plus d'incidence sur votre demande d'asile, votre statut d'immigrant ou votre statut de visa.

Pourquoi est-il important de faire un rapport ?

Les crimes de haine sont différents des autres crimes parce que leurs auteurs ciblent délibérément les victimes sur la base de préjugés ou d'hostilité à l'égard d'un groupe de personnes - et pas seulement d'individus. Les délinquants sont susceptibles de victimiser à nouveau ce groupe en commettant d'autres crimes de haine, c'est pourquoi les peines sont plus lourdes pour les crimes de haine.

Les recherches montrent que les victimes de crimes de haine souffrent davantage que les victimes d'autres crimes. Les crimes de haine peuvent provoquer la peur, l'anxiété, la colère et la honte. Ils peuvent avoir un caractère personnel car les victimes sont ciblées en raison de ce qu'elles sont ou de ce qu'on suppose qu'elles sont. Cela peut donner aux individus, aux familles et même aux communautés un sentiment de détachement et d'isolement et les rendre encore plus vulnérables à la victimisation. Le fait d'être témoin ou d'entendre parler d'un crime de haine a également un impact sur le sentiment de sécurité d'une communauté plus large.

Aussi petit ou insignifiant que soit l'incident, il est important pour l'ensemble de la communauté qu'il soit reconnu et signalé. Les statistiques sur les crimes de haine sont utilisées pour montrer ce qui se passe réellement dans une communauté. Par exemple, si un crime de haine est signalé par quelques personnes dans un même quartier, les forces de police locales peuvent demander à leurs agents de soutien communautaire de surveiller le quartier de plus près.

Le processus d'élaboration des rapports

Après le signalement, la police cherchera des preuves à l'appui. Elle essaiera de prouver que les raisons du crime sont liées à la race, à la religion, au handicap, à l'identité de genre ou à l'orientation sexuelle. Il n'est pas toujours possible de poursuivre un crime de haine. Cela peut être dû à un manque de preuves du crime ou à un manque de preuves des raisons pour lesquelles il a été commis. S'il y a suffisamment de preuves, l'affaire sera renvoyée au Crown Prosecution Service (CPS).

Il est important de savoir que lorsque des crimes de haine sont signalés de manière anonyme, il peut être beaucoup plus difficile d'engager des poursuites, malgré la quantité de preuves qui peuvent être présentes. Bien qu'il puisse sembler plus confortable de signaler le crime de haine de manière anonyme, si vous souhaitez qu'il fasse l'objet d'une enquête plus

approfondie, vous devez essayer d'indiquer vos coordonnées. Toutefois, si cela n'est pas possible, le signalement anonyme sera tout de même inclus dans les statistiques de signalement des crimes de haine.

Que signifie "poursuivre" ?

Poursuivre quelqu'un, c'est prouver qu'une personne accusée d'avoir commis un crime est coupable de ce crime. Par exemple, si une personne commet un crime, elle sera traduite en justice pour être poursuivie.

Qu'est-ce que le Crown Prosecution Service ?

Le CPS poursuit les affaires pénales qui ont fait l'objet d'une enquête par la police et d'autres organismes d'enquête en Angleterre et au Pays de Galles. Le CPS décide quelles affaires doivent être poursuivies. Les procureurs de la Couronne doivent être convaincus qu'il existe suffisamment de preuves fiables pour offrir une "perspective réaliste de condamnation".

La procédure de signalement d'un crime de haine peut se dérouler comme suit :

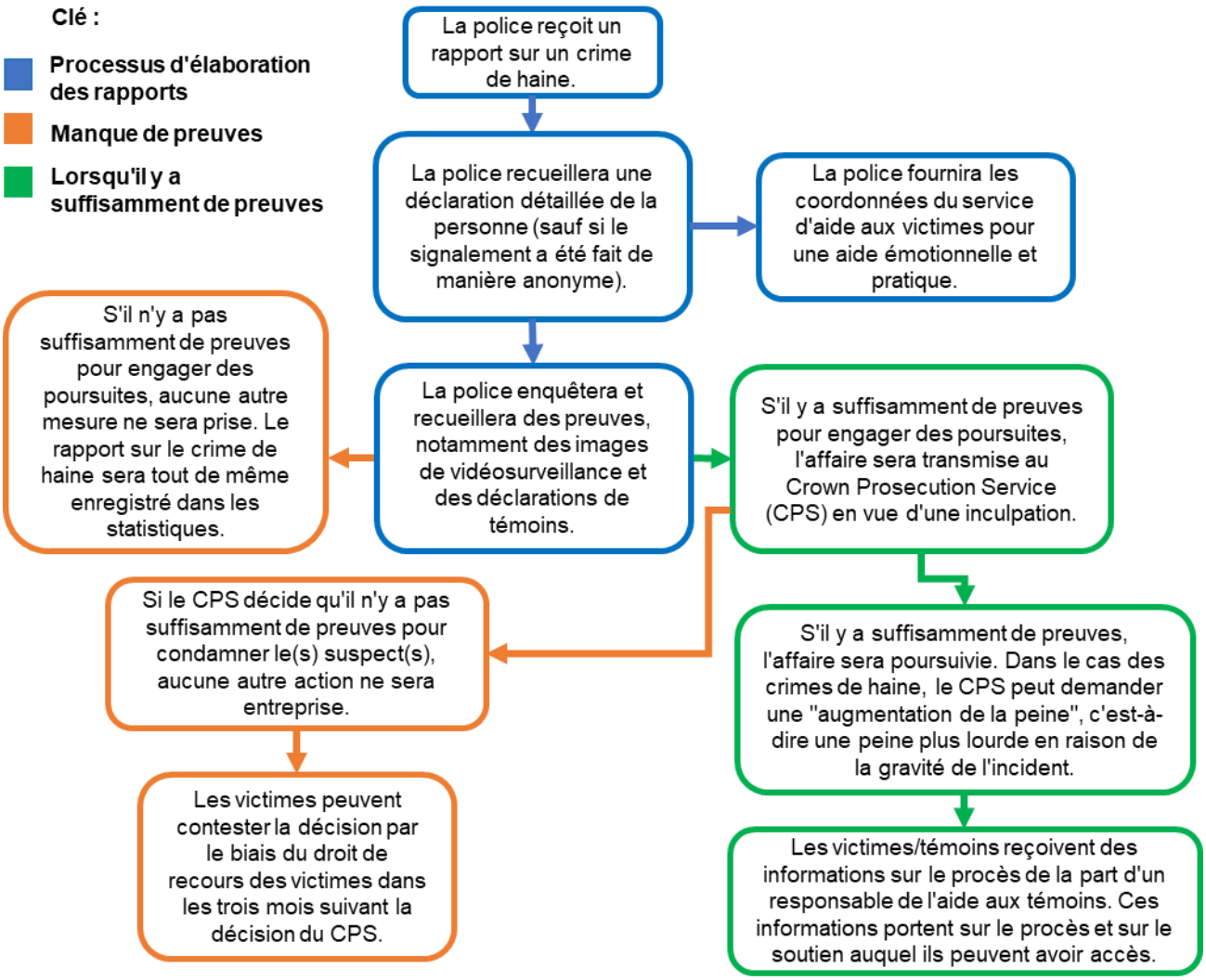

Aide au signalement des crimes de haine

Si vous êtes victime d'un crime de haine ou si vous connaissez quelqu'un qui l'est, il existe plusieurs organisations qui vous soutiennent et vous conseillent.

Soutien national		
Aide aux victimes	Aider toute personne touchée par un crime, quel que soit le moment où il a été commis, 24 heures sur 24.	Appeler : 0808 168 9111 Web: https://www.victimsupport.org.uk/crime-info/types-crime/hate-crime/
Service de conseil aux citoyens	Fournit des conseils gratuits, indépendants et confidentiels aux personnes victimes de haine ou de harcèlement. L'agence la plus proche peut être trouvée sur le site web, car il y en a beaucoup dans tout le Nord-Est.	Web: https://www.citizensadvice.org.uk/ Newcastle: 08082 787823 Middlesbrough: 08082 787983 County Durham: 08082 787821
Crimestoppers	Une organisation caritative nationale qui propose un service d'assistance téléphonique gratuit pour signaler des délits de manière anonyme.	Appeler : 0800 555 111 Web: https://crimestoppers-uk.org/
Stop Hate UK	Stop Hate UK est une organisation de premier plan qui lutte contre la haine et la discrimination. Elle gère un service gratuit de signalement des crimes haineux 24 heures sur 24.	Appeler : 0800 138 1625 Web: https://www.stophateuk.org/report-hate-crime/
De votre côté	On Your Side s'adresse à toute personne au Royaume-Uni qui s'identifie comme faisant partie d'une communauté d'Asie de l'Est ou du Sud-Est.	Appeler : 0808 801 0393 Web: https://www.onyoursideuk.org/contact-us/
Unité de réponse à l'islamophobie (IRU)	L'IRU est une organisation caritative indépendante créée en réponse à la multiplication des attaques antimusulmanes en Europe et à la montée du sentiment antimusulman.	Appeler : 020 3904 6555 Courriel : info@theiru.org.uk Web: https://www.theiru.org.uk/report-islamophobia/
Tell MAMA (Measuring Anti-Muslim Attacks)	Tell MAMA est un service sécurisé et fiable qui permet aux citoyens de toute l'Angleterre de signaler toute forme d'abus antimusulmans.	Appeler : 0800 456 1226 Courriel : info@tellmamauk.org Web: https://tellmamauk.org/
Fonds communautaire de sécurité (CST)	Le CST est une organisation caritative britannique dont la mission est d'assurer la sécurité et de conseiller la communauté juive au Royaume-Uni.	Appeler : 0800 032 3263 Courriel : incidents@cst.org.uk Web: https://cst.org.uk/
Gallop	Gallop soutient les personnes LGBT+ qui ont subi des abus et des violences.	Appeler : 0800 999 5428 Courriel : help@galop.org.uk Web: https://galop.org.uk/

Stonewall	Une série d'agences travaillant ensemble pour répondre aux besoins des gays, des lesbiennes et des bisexuels dans la communauté au sens large.	Web: https://stonewall.org.uk/

STOP Hate UK a dressé une liste de plusieurs organisations nationales qui peuvent vous aider si l'incident ou le crime de haine ne visait pas la race réelle ou supposée d'une personne, mais plutôt sa religion/confession, son orientation sexuelle, son handicap et son identité de genre. Pour consulter la liste, cliquez ici – https://www.stophateuk.org/about-hate-crime/helpintheuk/.

Soutien de votre autorité locale et de votre député

Chaque conseil municipal dispose d'une équipe de sécurité communautaire qui supervise les crimes de haine dans sa région. Leur site web contient souvent des conseils sur la manière de signaler un crime de haine. Vous pouvez trouver votre autorité locale en entrant votre code postal ici : https://www.gov.uk/find-local-council.

En outre, si la personne est un locataire municipal, le bailleur social dispose d'outils et de pouvoirs en vertu de la loi sur le comportement antisocial (ASB) pour lutter contre le crime haineux , qui est généralement traité en priorité. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette loi à l'adresse suivante – https://www.gov.uk/government/collections/anti-social-behaviour-crime-and-police-bill.

La semaine nationale de sensibilisation aux crimes de haine a donné lieu à la création d'une carte interactive qui répertorie les pages web des autorités locales (conseils) sur les crimes de haine pour l'ensemble du Royaume-Uni (Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles, Écosse). Vous pouvez naviguer sur la carte pour rechercher la page web sur les crimes haineux de votre autorité locale. La carte est accessible ici.

Les membres du Parlement (MP) peuvent être contactés si vous estimez que vous n'avez pas été pris en compte par d'autres organisations lorsque vous avez signalé un incident ou un crime de haine. Les députés peuvent faire part de leurs préoccupations aux ministres et aux députés de la Chambre des communes. Vous pouvez trouver votre député local ici https://members.parliament.uk/FindYourMP.

Questions fréquemment posées

Qui peut signaler un crime de haine ?

N'importe qui peut porter plainte, que la haine ait été dirigée contre vous ou que vous ayez vu quelqu'un d'autre en être victime. Les membres de votre famille, vos amis, une personne que vous venez de rencontrer ou que vous ne connaissez pas peuvent tous signaler un crime de haine.

Que se passe-t-il après avoir signalé l'incident ?

Il ne vous sera pas demandé de parler à la personne, de la confronter ou d'avoir un contact direct avec elle, mais il se peut qu'on vous demande de le faire :

- Déposition - Des policiers peuvent se rendre à votre domicile après l'événement pour prendre une déposition complète. Si vous le préférez, vous pouvez vous rendre au poste de police.

- Fournissez toutes les preuves dont vous disposez, telles que des photos/vidéos de l'événement ou de vos blessures, ainsi que des images de vidéosurveillance.
- Faites une déclaration de la victime, c'est-à-dire ce que vous pensez de ce qui s'est passé et de l'impact que cela a eu sur votre vie. témoigner au tribunal avec l'aide d'un représentant de l'aide aux victimes.

Qui saura que j'ai signalé un crime de haine ?

Non, le fait de signaler un crime haineux n'a pas d'incidence sur le statut de votre visa. Les crimes et incidents motivés par la haine sont traités par la police locale et n'ont aucune incidence sur votre visa. Si quelqu'un vous prend pour cible en raison de ce que vous êtes, ou de ce qu'il pense que vous êtes, ce n'est pas de votre faute.

Qui saura que j'ai signalé un crime de haine ?

Le signalement des crimes de haine reste confidentiel, mais l'auteur du délit en est informé lorsque la police le contacte pour lui donner sa version des faits.

Si vous êtes préoccupé par le respect de votre vie privée, vous pouvez demander l'aide de la police pour savoir comment vos informations seront traitées et qui y aura accès. Vous pouvez également signaler le délit par l'intermédiaire d'un centre de signalement tiers ou de manière anonyme.

Mon travail sera-t-il affecté si je suis victime d'un crime de haine sur mon lieu de travail ?

Les lois britanniques protègent les employés contre les traitements injustes et la discrimination. La plupart des lieux de travail ont mis en place des procédures de signalement des crimes de haine ou de harcèlement. Vous devez signaler l'incident à votre service des ressources humaines (RH). L'incident doit faire l'objet d'une enquête confidentielle et professionnelle afin de protéger votre vie privée et votre sécurité.

Le signalement d'un crime de haine ne doit pas affecter votre statut professionnel ni entraîner de répercussions. Les ressources humaines (HR), les syndicats et les organisations de soutien peuvent fournir des conseils et de l'aide.

Guide sur les crimes de haine

Pour plus d'informations sur les crimes de haine,
veuillez consulter notre site
site web www.nemp.org.uk ou envoyez-nous un courriel
à l'adresse suivante nemp@middlesbrough.gov.uk

North East
Migration Partnership